

Cfdt:

DOUANE
POITIERS

GT FS DU 06/06/24

BUDGET DES FORMATIONS FS

Rien du tout pour les toutous ...

Ce groupe de travail fait suite à la présentation du catalogue des formations proposées par la FS lors du GT le 07/02/2024.

Les représentants de la section CFDT de Poitiers avaient été forces de propositions en présentant plusieurs devis par département, de formations destinées aux agents de la DR de Poitiers : Réflexologie, Do-in, massages amma assis, et sophrologie.



Avaient été retenues par les représentants du personnel : le Amma Assis et la sophrologie (**proposés par la CFDT**), ainsi que le yoga des yeux une formation sommeil et santé au travail (gestion des horaires atypiques) proposées par d'autres OS.

Suites à nos interventions, nous avons pu faire intégrer deux services oubliés (Angoulême et Brive) lors de l'élaboration du tableau des inscriptions des agents au catalogue finalisé des formations FS; ainsi qu'une formation 1^{er} secours canins destinée aux équipes Maître de chiens.

Avec le nouveau format des CHSCT (FS) le budget attribué aux formations est largement inférieur à ce que l'on pouvait obtenir lorsque toutes les administrations de notre ministère siégeaient ensemble !

Nos spécificités sont certes mieux prises en compte, mais les moyens financiers attribués sont plus limités qu'auparavant : c'est ainsi que le budget dévolu aux formations proposées en FS douane pour la DR de Poitiers est de **6 756€ cette année.**

D'autres problématiques sont apparues lors de ce GT :

- La présence sur le catalogue, de formations qui devraient être de la responsabilité de l'employeur (comme c'est le cas dans le privé).

Remettons les choses à leur juste place : quand les membres de la FS autorisent parfois des dépenses de fourniture d'Équipement de Protection Individuels au titre d'exemplarité, dans un souci de ne pas léser des agents en besoin urgent de matériel ; ses membres attendent de l'Administration, qu'elle prenne ensuite le relais, en remplissant les obligations qui incombent à tout employeur : comme la prise en charge financière des EPI et celles de formations qu'elle qualifie elle-même de nécessaires !

C'est ainsi que les membres de la FS ont décidé d'en refuser certaines en les renvoyant vers l'Administration, même si l'importance de ces dernières était indéniable, et surtout pour cela !

Ex : primo formation habilitation électrique, évacuation incendie, manipulation des extincteurs, etc.





DOUANE
POITIERS

GT FS DU 06/06/24

Néanmoins, et toujours dans un souci de ne pas nuire aux agents, les membres de la FS ont choisi de prioriser les stages de recyclages (Sauveteurs Secouristes du Travail et habilitation électrique) lesquels grèvent considérablement le budget alloué !

Il faut savoir par exemple, que la remise à niveau en SST doit être réalisée tous les deux ans,

Beaucoup de ceux qui n'avaient pas pu assister à leur session de recyclage de l'an dernier sont inscrits cette année s'ajoutant au nombre de ceux qui doivent se recycler cette année.

Les sessions de formation sont étudiées en fonction des pré-inscriptions, le nombre de participants est donné par le formateur et si ce nombre n'est pas atteint au moment des inscriptions définitives ou au jour de la formation, le montant à régler au prestataire reste le même !

-Certaines formations, n'ayant été choisies que par un trop petit nombre de postulants par rapport au minimum requis, ont dû être écartées.

-D'autres l'ont été parce qu'elles étaient trop onéreuses par agent et afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre.

Sur proposition de la CFDT, une attention particulière a été portée aux demandes émanant d'agents des services touchés par des restructurations, afin qu'ils obtiennent satisfaction, à minima, pour un de leurs desiderata.

Certaines demandes n'ont pu trouver d'issue lors des discussions et ont été soumises aux votes :

Cela a été le cas pour la formation 1^{er} secours canins proposée par votre section **CFDT** à l'instar de ce qui est réalisé par les sections CFDT d'autres régions qui l'ont fait financer en FS.

Un organisme de formation ayant déjà fait ses preuves a été trouvé par nos militants et un devis a été établi et transmis début mai à tous les membres de la FS.

Au préalable, toutes les équipes maître chien de la DR avaient été contactées et avaient manifestés leur intérêt.

Ce type de formation est dispensé à l'ENDLR en formation initiale mais de façon trop généraliste, son coût modique de 474€ pour les 6 EMC pour une journée complète de formation n'a pas remporté les suffrages ;

alors même que la note d'orientation ministérielle précise que « les FS locales peuvent décider de financer des actions de formations répondant aux besoins locaux et aux risques spécifiques à certains métiers non mutualisables » (avec d'autres administrations de notre ministère)!

Vote pour : 2 voix CFDT - 1 voix CGT

Vote contre : 2 voix SOLIDAIRES - 1 voix FO - 1 voix UNSA

Pour la CFDT, nous sommes déçus que tout le monde ne porte pas le même intérêt pour nos collègues canins surtout quand on voit la multiplication des OF et la découverte de produits de plus en plus dangereux dans le frêt express ! Cela aurait fait sens !

Nous avons quand même entendu que cette formation passerait en priorité l'année prochaine !

Espérons que les mémoires ne feront défaut à personne lors de l'examen du budget des formations 2025 !!!

